

## Abbaye de Salaz - réceptions et banquets - conditions générales 2017

### 1 - Réservation

Nos prestations et services sont ouverts aux groupes de minimum 15 personnes ayant fait une réservation préalable et indiqué leur choix de menu ainsi que le nombre de personnes. Un montant de 50 % du prix sera perçu par personne absente.

### 2 – Salles

Le prix comprend l'utilisation d'une seule salle sauf si le nombre de convives implique l'utilisation des deux salles. Plusieurs groupes peuvent être admis le même jour.

L'exclusivité des lieux peut être demandée, moyennant un supplément de Fr. 200.-

### 3 – Parc et terrasse

L'événement peut se dérouler à l'extérieur en cas de beau temps. La disposition des tables est fonction du nombre de personnes et des places ombragées.

### 4 – Décoration

L'organisateur est responsable de sa propre décoration qui sera également à leur charge. On tolérera des bougies uniquement si une protection, que l'Abbaye de Salaz juge suffisante, les entourent. Le démontage et l'évacuation de la décoration est de la responsabilité de l'organisateur.

### 5 – Musique et animation

L'organisateur est responsable de la musique et de l'animation. La diffusion du son se fera obligatoirement à l'intérieur du bâtiment dès 22h00. L'Abbaye de Salaz peut imposer une baisse du volume sonore si elle le juge trop élevé. **La musique sera éteinte dès minuit.**

Les feux d'artifices sont soumis à autorisation auprès des autorités communales. L'Abbaye de Salaz indiquera les emplacements pour la mise à feu.

### 6 – Horaire

L'organisateur annoncera l'heure d'arrivée des convives.

Repas de midi : fin à 17h00

Repas du soir, en semaine : fin à minuit

Repas du vendredi ou samedi soir : fin à 01h00

### 7- Tarifs enfants

Tarifs menus : offerts de 0 à 3 ans. (À indiquer pour assurer la place assise à table.) De 4 à 16 ans : demi-prix.

Tarifs apéritifs dinatoires : offert de 0 à 3 ans. Dès 4 ans : prix plein

### 8 – Vins, bières et alcool forts

L'Abbaye de Salaz propose le vin du domaine, bières artisanales de Ste-Croix et digestifs de sa propre production. Il n'y a pas d'autres alcools que ceux mentionnés en vente.

### 9 – Mariage

Un montant forfaitaire de Fr. 200.- est perçu lors des repas de mariage.

### 10 – Parking

Une grande place située entre les deux hangars de l'exploitation de l'Abbaye de Salaz est à disposition. Le chemin d'accès à l'Abbaye de Salaz doit rester dégagé.

### 11 – Accès pour personnes à mobilité réduite

Le parc et les salles se trouvent sur un même niveau. L'accès aux WC se fait par quelques larges marches d'escaliers et n'offre pas de rampe.

### 12 – Paiement

Le paiement peut être effectué comptant, par bulletin de versement ou carte bancaire.